



## IMMOBILIER



Célébration des 45 ans de la BOAD

## Sani Yaya a inauguré hier la cité de la BOAD

La Banque ouest africaine de développement (BOAD) célèbre ses 45 ans. Dans le cadre de la commémoration de cet anniversaire, la Cité BOAD a été inaugurée hier...

PAGE 5

## POLITIQUE



Prorogation des opérations d'inscription sur les listes électorales

## Le groupe des 5 invite la C14 à saisir l'opportunité que lui offre les recommandations de la Cedeao

PAGE 2

Commémoration du centenaire de l'armistice au Togo

## Retour à Wahala pour un devoir de mémoire et de solidarité

PAGE 2

### Prolongement exceptionnel du recensement

## La Ceni s'exécute et prend des dispositions pratiques

Le communiqué sanctionnant la dernière rencontre du Comité de suivi de la feuille de route de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao) à Conakry, demandait au gouvernement togolais de donner trois jours supplémentaires ...



PAGE 3



## ANC et PNP / Entre choix cornélien et calculs politiques

# Fabre, la peur de perdre le patronat de l'opposition, Atchadam, le « moi » qui ne voit aucun autre candidat

Les vraies raisons de la danse chachacha de la Coalition des 14 partis de l'opposition, par rapport au processus électoral en cours, se résument en un mot-clé : égo. Et même les « égos » surdimensionnés de deux figures de ce regroupement, à savoir, Jean-Pierre Fabre, chef de file de l'opposition, président l'ANC et Tikpi Atchadam, le président du PNP, en exil.

PAGE 3

## EDITO

### Le tango mal esquissé de la C14, entre égo et veto de leaders

« Egos » et « vétos », voilà les deux mots-clés qui justifient désormais le tango mal dansé de la Coalition des 14 partis de l'opposition face à l'avancée du processus électoral. Retrait définitif du processus, retour au processus, boycott du recensement, de la prestation de serment marquant son intégration à la Commission électorale nationale indépendante (Céni), retour sur des décisions antérieures ou retournement de situation, annonces catastrophistes en tout genre, etc. tout reste possible. Les lignes pourront bouger à tout moment avec la C14, tant elle-même, nous y a habitués...

PAGE 3



Comme vous nous y croyons



BANK OF AFRICA  
Groupe BMCE BANK



## SOMMAIRE

Afrique du Sud / Gouvernement  
**Le ministre de l'Intérieur démissionne**



P 4

Finance publique  
**L'OTR fait une réduction de 45% sur la valeur en douane jusqu'au 31 décembre**



P 5

Littérature / Etats-Unis  
**Michelle Obama dévoile ses plus intimes secrets**



P 9

FIBA 3x3 Africa Cup  
**Le Togo remporte une médaille de Bronze**



P 10

Cartes nationales d'identité  
**72 heures à 5 jours maximum pour avoir ce « sésame national »**



P 11

## Prorogation des opérations d'inscription sur les listes électorales Le groupe des 5 invite la C14 à saisir l'opportunité que lui offre les recommandations de la Cedeao

Après les facilitateurs de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao), c'est le tour du groupe des 5 délégations diplomatiques composé des Ambassades d'Allemagne, des Etats-Unis d'Amérique, de France, de la délégation de l'Union européenne et de la Coopération du Système des Nations unies au Togo d'appeler la C14 à saisir l'opportunité relative au processus électoral que lui offre les recommandations de la Cedeao.

Dans une déclaration conjointe rendue publique hier 13 novembre, le groupe des 5 a salué la poursuite des efforts de la Cedeao

à travers les récentes consultations entre le facilitateur, le président Alpha Condé, et les parties togolaises. Les 5 délégations

diplomatiques soucieuses de la préservation du climat de paix dans notre pays ont également dans leur déclaration, encouragé le gouvernement à

poursuivre les mesures d'apaisement notamment par l'accélération des procédures judiciaires et l'exploration de mesures de clémence additionnelles en vue de la libération des détenus.

Aux membres de la C14, le groupe des 5 demande de « saisir l'opportunité

des recommandations de la Cedeao relatives au processus électoral et à la prorogation des opérations d'inscription sur les listes électorales afin de faire enrôler leurs partisans pour des élections régulières, transparentes et crédibles au Togo ».

R.Z

## Commémoration du centenaire de l'armistice au Togo Retour à Wahala pour un devoir de mémoire et de solidarité

Le 11 novembre dernier, marquait le centenaire de la fin de la première guerre mondiale. Une cérémonie commémorative de l'armistice de la première guerre mondiale, a, à cette occasion eu lieu au cimetière militaire de Wahala près de Notsé. Les ambassadeurs de France et d'Allemagne au Togo, étaient en première loge de la cérémonie en présence des autorités administratives et militaires du Togo, ainsi que de représentants de la Grande-Bretagne, du Sénégal, du Ghana, du Niger, du Nigéria, du Gabon, de la République centrafricaine, du Burkina Faso, de l'Union européenne, des Etats-Unis, de la Belgique et de la Slovaquie, pour cet hommage aux combattants tombés lors de la bataille de Chra.



Marc Vizy, l'ambassadeur de France au Togo au milieu de deux adolescents après avoir déposé son gerbe

C'est le chef de Canton de Wahala, au nom de la population, qui a donné le ton aux ballets des discours pour souhaiter la bienvenue à toute l'assistance. Puis, le témoin passa au Préfet de Haho. Une cérémonie militaire

a succédé à la lecture de la lettre du président de la République française par une élève du lycée français à la triple nationalité allemande, britannique et française.

« Le 11 novembre 1918, un grand soupir de

soulagement traverse la France. Depuis Compiègne où l'armistice a été signé à l'aube, il se propage jusqu'aux champs de bataille. Enfin, après quatre interminables années de bruit et de fureur, de nuit et de terreur, les armes se taisent sur le front occidental. Enfin, le vacarme funeste des canons laisse place à la clameur allègre qui s'élève de volées, de cloches en sonneries de clairons, d'esplanades de grandes villes en places de village... », écrit avec émotion le président français.

Dépôt de gerbes par les Ambassadeurs présents et le Préfet, en hommage aux soldats morts au combat devant chaque sépulture. La sonnerie aux morts et la



La sépulture principale du cimetière militaire de Wahala

minute de silence ont été respectées. Des prières protestante et musulmane ont été dites.

Le mémorial, don de la France, a été restauré en 2012 et inauguré en 2014, à l'occasion du centenaire du début de la guerre.

Dans ce lieu de mémoire, de reconnaissance et de solidarité, reposent les corps de 28 tirailleurs, des expéditionnaires français et britanniques, tous originaires du Mali, du Sénégal et du Ghana ainsi que ceux d'un officier

britannique, d'un officier français et d'un sous-officier allemand. Ils ont pour noms Klempp, Thomson et Guillemart. Initialement enterrée à Kamina, la dépouille du soldat allemand repose dans ce cimetière, signe de la réconciliation européenne.

Pour rappel, la bataille de Chra, du 21-23 août 1914, a été la plus sanglante qu'ait connue le Togo au cours de la première guerre mondiale.

La Rédaction



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG. LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 22 25 02 23 /  
90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Mson de la Presse: Casier N° 53  
Siège

Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari

Responsable web:  
Carlos Amevor

Comité de rédaction:  
Françoise Dasilva  
Alexandre Wémima  
Edem Dadzie

Essoyodou Awih

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:  
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:  
DIRECT AGENCE  
Tél: (+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

## EDITO

... depuis août 2017, en retournant avec une telle aise la veste de ses revendications au gré des événements.

Pour mieux afficher encore son « un pas en avant et deux pas en arrière », rien que dans la journée d'hier, le feuilleton pré-électoral made in C14 a connu plusieurs rebondissements. Un coup, c'est la Coordinatrice de la 14 Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson qui annonce sur une radio qu'il a été ordonné

aux représentants de la Coalition de se rendre à la Cour constitutionnelle pour prendre leur serment afin d'intégrer la CENI, un autre coup, c'est une conférence de presse de la C14 qui annonce dans la même journée que les représentants de la C14 ne prêteront pas serment. Donc une fumée noire, à la place de la fumée blanche annoncée précédemment par sa coordinatrice.

Avec ces va-et-vient qui enlèvent au regroupement toute

position honorifique et glorieuse, il est fort probable que la C14, ou du moins, certains de ses membres reviennent sur leurs décisions, tellement les dissensions sont claires, et marquées par deux grands courants : celui défendu par Fabre, qui guette le moindre faux pas de Atchadam, qui tient, lui, le second courant.

Le Tango est une danse qui symbolise le couple et la drague. Au lieu de s'en servir pour convoler, ces deux meneurs des débats

au sein de la C14 s'en servent pour étaler leur égoïsme en prenant piteusement en otage tout le groupe. Pourtant, la Cédéao – qui essuie toutes les critiques et toutes les insultes de la part de la C14 aujourd'hui – a travaillé âprement pour cette dernière en menant d'intenses négociations avec le gouvernement togolais, négociations ayant abouti à plusieurs mesures et ouvertures offrant à la coalition, la possibilité de rejoindre le train du processus électoral et de s'y sentir

à l'aise. Et la séquence qu'elle offre à vivre ces derniers jours reste mouvementée, on eût dit des chroniques d'un chamboulement politique avant les élections du 20 décembre.

Le hiatus est que des partis charnières au sein de la C14 ont bien peur que le scénario de boycott à l'Assemblée nationale en 2002 ne se répète, en ouvrant ainsi le boulevard au parti au pouvoir de gouverner et de se contrôler lui-même.

**Dieudonné Korolakina**

## ANC et PNP / Entre choix cornélien et calculs politiques

# Fabre, la peur de perdre le patronat de l'opposition, Atchadam, le « moi » qui ne voit aucun autre candidat

**Les vraies raisons de la danse chachacha de la Coalition des 14 partis de l'opposition, par rapport au processus électoral en cours, se résument en un mot-clé : égo. Et même les « égos » surdimensionnés de deux figures de ce regroupement, à savoir, Jean-Pierre Fabre, chef de file de l'opposition, président l'ANC et Tikpi Atchadam, le président du PNP, en exil.**

L'évolution de la situation au sein de la C14, avec son lot d'inconstance et d'un radicalisme, incernables, poussent à analyser les démarches de ces deux leaders qui prennent toute la coalition en otage avec leurs voix non négociables fixées, imposées aux autres. Au fond, derrière ces positions tranchées affichées, transparaissent les « moi » et les intérêts personnels des deux leaders. D'un côté Fabre, craindrait les joutes électorales avec une telle phobie de perdre le patronat de l'opposition, surtout avec une redistribution des cartes que la présence du PNP impose et permet de noter sur l'échiquier politique depuis plus d'un an. De l'autre, le président du PNP, qui de son côté, ne voit certainement pas son parti se rendre aux élections alors qu'il est hors du territoire. Autrement, en son absence, la montée

éventuelle d'une autre figure du parti, que ce soit à l'Assemblée nationale ou dans d'autres sphères politiques, peut susciter à terme des dissensions qui fragiliseraient l'unité du parti.

Ce sont des calculs inavoués qui pousseraient ces leaders à bloquer l'avancée des autres sur la voie du processus électoral, voie déblayée par endroits avec des signes d'ouverture. Mais, tout compte fait, cette décision n'arrange aucun d'entre eux. Ceux qui souhaitent aller aux élections doivent prendre leur distance avec cette attitude au risque de le regretter. Le processus avance et plusieurs partis se sont déjà prononcés en faveur d'une participation.

### Sur quel pied danse la C14?

Alors que la Coordinatrice de la Coalition des 14 Brigitte Kafui Adjamagbo-

Johnson avait annoncé hier, sur la radio victoire Fm que leurs représentants allaient se rendre à la Cour constitutionnelle pour prêter serment afin de prendre leurs postes à la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), l'on a été surpris par le contenu de la conférence de presse tenue par le regroupement plus tard dans la même journée. Non seulement ces derniers n'iront plus prêter serment, mais aussi la Coalition appelle ses militants à boycotter les trois jours de recensement en guise de rattrapage et pire les élections à venir. A quoi sont dues ces positions contradictoires ? Des partis membres de la C14 craindraient-ils les élections ?

Pour justifier ses positions, qui fluctuent d'un leader à un autre et d'un moment à un autre, la Coalition dit ne pas se retrouver dans le communiqué rendu



**Tikpi Atchadam**

**Jean-Pierre Fabre**

public par la facilitation. Elle dit d'ailleurs avoir été surprise de découvrir le document sur les réseaux sociaux avant d'en avoir pris officiellement connaissance. « La Coalition s'indigne de la manière cavalière et méprisante dont l'institution sous régionale traite le peuple togolais », lit-on dans la déclaration liminaire.

Mais, franchement, la Cédéao se moque-t-elle vraiment des Togolais ? Le fait de ne pas laisser pencher ses décisions en faveur de la Coalition, est-elle le signe d'une moquerie ? Ou bien y a-t-il d'autres motivations qui poussent les leaders de la C14 à agir comme

ils le font actuellement ? Parce qu'il faut tout de même reconnaître que ce comportement est assez étonnant. La Coalition sait bien que choisir d'aller à l'encontre des décisions de la Cédéao, serait suicidaire pour elle. On se demande donc à quel jeu elle joue.

Enfin, selon des indiscrétions, au sein de la Coalition, certains partis sont partants pour rejoindre le processus, parce que tout compte fait, ces partis n'ont pas d'importants acquis à préserver, sauf si le groupe décidait d'aller aux élections avec une liste commune. Ce qui à l'étape actuelle serait une chimère.

**T.M.**

## Prolongement exceptionnel du recensement

# La Ceni s'exécute et prend des dispositions pratiques

**Le communiqué sanctionnant la dernière rencontre du Comité de suivi de la feuille de route de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao) à Conakry, demandait au gouvernement togolais de donner trois jours supplémentaires aux retardataires pour se faire enrôler. Dans un souci d'apaisement, le gouvernement a sorti un communiqué exhortant la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) à accéder à cette demande. La Ceni de son côté n'a pas tardé à s'exécuter et à prendre des dispositions pratiques pour que ce recensement de dernière minute se déroule dans de bonnes conditions à l'instar des deux premières phases.**

Dès que le communiqué a été rendu public, le professeur Kodjona

Kadanga et son équipe n'ont pas tardé à sortir à leur tour un communiqué

pour fixer ce rattrapage sur le week end prochain (16-18 novembre). La Ceni

et ses démembrements sont donc selon les informations glanées

ici et là à pied d'œuvre pour respecter cette...

**Suite à la page 10**

## RDC / Echec de la candidature unique de l'opposition Après Tshisekedi de l'UDPS, Vital Kamerhe de l'UNC se retire de l'accord de Genève

**La perspective d'un candidat unique de l'opposition en RDC aura été de courte durée. Félix Tshisekedi, président de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), et Vital Kamerhe, de l'Union nationale des combattants (UNC) ont déclaré avoir retiré leur signature de l'accord de Genève. Les leaders des deux principaux partis de l'opposition retiraient ainsi, de fait, leur soutien au candidat commun.**

Il aura vécu un peu moins de 24 heures. L'accord de Genève, qui pour la première fois dans l'histoire de la République démocratique du Congo scellait une candidature commune de l'opposition, est mort-né. Au lendemain du choix du candidat commun de l'opposition à Genève, Félix Tshisekedi, leader de l'UDPS, et Vital Kamerhe ont annoncé le 12 novembre le retrait de leur signature de l'accord de coalition conclu avec

les cinq autres leaders de l'opposition. Adolphe Muzito et Freddy Matungulu ont, eux, réaffirmé leur soutien à Martin Fayulu.

Du côté de l'UDPS, la volte-face s'expliquerait par sa difficulté à contrôler son propre parti. Selon un membre de l'Eglise, fin connaisseur de la vie politique congolaise, le fils du chef historique de l'opposition « manque de leadership ». Le parti étant plutôt tenu par des cadres plus radicaux, des éléments

qui ont immédiatement appelé au rejet du candidat Martin Fayulu, sans même attendre de lire l'accord signé.

L'UNC, pour sa part, a officiellement incriminé le mode de désignation du candidat commun choisi à Genève, et qu'elle avait pourtant accepté avant de connaître l'issue de l'élection. Un vote à deux tours plutôt que la recherche d'un consensus. Ce système aurait faussé le



Vital Kamerhe et Félix Tshisekedi

résultat des négociations, selon Vital Kamerhe. Après l'UDPS, l'UNC s'est donc engouffrée dans la brèche, une vieille rivalité opposant son chef à Martin Fayulu. Martin Fayulu reste cependant confiant. Même s'il a affirmé être révolté par ce reniement de ces deux collègues de l'opposition, Martin Fayulu compte sur les 4 autres

opposants restés.

Le parti au pouvoir a tout de suite saisi l'occasion que cette division lui offrait. Sur Twitter, la plateforme de soutien au candidat de la majorité, Emmanuel Ramazani Shadary, a immédiatement appelé tous ceux qui ont été déçus par l'opposition congolaise à les rejoindre.

T.M.

## Afrique du Sud / Gouvernement

### Le ministre de l'Intérieur démissionne

**Le ministre sud-africain de l'Intérieur, Malusi Gigaba, qui était la cible de tentatives d'extorsion après le vol d'une vidéo à caractère sexuel le concernant, a démissionné de ses fonctions, a annoncé mardi 13 novembre la présidence sud-africaine.**

Le chef de l'État sud-africain, Cyril Ramaphosa, a indiqué dans un communiqué avoir reçu la lettre de démission de Malusi Gigaba, un allié proche de l'ancien président Jacob Zuma, et l'avoir acceptée.

Dans ce courrier, le ministre de l'Intérieur justifie son départ au nom de « l'intérêt national » et de celui du parti, et pour « soulager le

président d'une pression inutile ».

Malusi Gigaba avait été mis en cause en octobre par la médiatrice nationale, Busisiwe Mkhwebane, qui avait recommandé au chef de l'État de prendre des « sanctions » contre le ministre, « pour avoir menti sous serment devant un tribunal ». Elle faisait référence au témoignage que Malusi Gigaba avait livré

en 2017, lors d'un procès impliquant la puissante famille Oppenheimer.

Malusi Gigaba, qui a été ministre des Finances de mars 2017 à février 2018, date à laquelle il a obtenu le portefeuille de l'Intérieur, avait reconnu fin octobre qu'il avait été en 2017 la cible de tentatives d'extorsion après le vol d'une vidéo à caractère sexuel le concernant, à la suite du



Malusi Gigaba, ministre sud-africain de l'Intérieur

piratage de son téléphone. La vidéo était disponible sur le site de partage de vidéos pornographiques en ligne Pornhub. Il avait exclu début novembre de démissionner, assurant avoir signalé

l'affaire aux forces de l'ordre et aux services de renseignement, soulignant qu'il avait « toujours refusé de considérer » de céder au chantage.

T.M.

## Sénégal / Opposition

### Macky Sall prévoit d'amnistier Karim Wade et Khalifa Sall après sa réélection en 2019

**De passage à Paris pour le centenaire de l'armistice de 1914-1918, le président sénégalais a accordé une longue interview à nos confrères de France 24. Et pour la première fois, Macky Sall a évoqué longuement la présidentielle de février prochain qu'il compte gagner au premier tour et ses adversaires politiques, Karim Wade et Khalifa Sall, condamnés par la justice et exclus de la prochaine élection. Macky Sall indique qu'il pourrait les amnistier en cas de réélection.**

« Le premier, le second », pendant près de sept minutes, Macky Sall refuse de nommer Karim Wade et Khalifa Sall. Accusé depuis des mois d'avoir instrumentalisé la justice pour éliminer ses deux personnalités de la course à la présidence, le chef de l'État affirme au contraire que la justice est indépendante.

« Je pense que personne n'a été éliminé volontairement.

Nous avons une justice, certes perfectible comme toutes les justices du monde, mais nous avons une justice responsable ».

La procédure judiciaire contre Khalifa Sall n'est pas terminée, la Cour de cassation n'a pas encore rendu sa décision. Karim Wade, qui doit 220 millions d'euros à l'État, affirme qu'il sera au Sénégal fin novembre. Ce lundi, le journal Jeune Afrique

évoquait une possible amnistie pour les deux hommes, mais après la réélection de Macky Sall.

Une possibilité admet le président : « Je ne peux pas écarter, dans une circonstance nouvelle d'une réélection, d'engager une nouvelle phase pour la reconstruction nationale dans un esprit de renouveau national, de consensus national. Parce que je pense qu'il faut



Macky Sall

savoir tourner des pages aussi. » Macky Sall indique enfin qu'il compte gagner l'élection présidentielle au premier tour. Pour les proches de Khalifa Sall

et de Karim Wade, ces déclarations du président, cette possibilité d'amnistie, montrent que ces dossiers ont un caractère politique.

Avec Rfi.fr

## Célébration des 45 ans de la BOAD Sani Yaya a inauguré hier la cité de la BOAD

La Banque ouest africaine de développement (BOAD) célèbre ses 45 ans. Dans le cadre de la commémoration de cet anniversaire, la Cité BOAD a été inaugurée hier à Baguida. La BOAD organise aussi un forum sur « l'état des lieux, les enjeux et politiques de l'énergie solaire dans l'économie des pays de l'Uemoa ».



Sani Yaya

Le ministre de l'Economie et des Finances Sani Yaya a inauguré hier mardi 13 novembre la cité de la BOAD à Baguida. A la cérémonie d'inauguration, Sani Yaya a déclaré que

cette Cité constitue « l'une des premières cités résidentielles du genre initiée et construite par une organisation internationale au Togo ». Pour lui, la Cité BOAD cadre avec la politique nationale de l'habitat et

du développement urbain (PNH DU) initiée par le gouvernement togolais.

Les pouvoirs publics ont contribué à la réalisation de ce projet en attribuant à la BOAD une parcelle de 8000 m<sup>2</sup>. Ils ont également accordé des facilités administratives pour la réalisation de l'ouvrage.

La cité de la BOAD permettra d'améliorer le cadre de vie des populations, notamment celles de Baguida. Le ministre de l'Economie et des Finances a invité les populations bénéficiaires à « sauvegarder les acquis de cet important projet, y compris la configuration architecturale de la cité et à cultiver le vivre ensemble ».

Félix Tagba

## Finance publique L'OTR fait une réduction de 45% sur la valeur en douane jusqu'au 31 décembre

Dans un communiqué, l'Office togolais des recettes (OTR) a annoncé un allègement de 45% sur la valeur en douane. Cette mesure qui s'étend jusqu'à la fin de cette année vise à contribuer à l'amélioration du climat des affaires au Togo.



Kodjo Adédzé  
Commissaire  
Général de  
l'OTR

Dans son communiqué, l'OTR indique que cette décision a été prise « dans le souci d'accorder un allègement fiscal ». La réduction de 45% sur la valeur en douane peut être accordée selon les cas, pour le dédouanement des marchandises et des véhicules d'occasion.

Cette décision va dans l'avantage des opérateurs économiques. Elle leur permettra de sortir leurs marchandises à un coût réduit. L'OTR veut à travers cette réduction leur offrir une opportunité d'affaire. « C'est une mesure d'opportunité d'affaires à saisir par les opérateurs économiques », a indiqué l'Office dans son communiqué.

F.T

## Coopération Japon - Togo Séminaire sur l'aide publique au développement du Japon au Togo

La semaine de la coopération Togo-Japon a pris fin hier avec un séminaire sur l'aide publique au développement du Japon au Togo. Au cours de cette rencontre l'Agence japonaise de coopération internationale (Jica) a fait le point sur les différents projets qu'elle a initiés au Togo dans le cadre de la coopération entre les deux pays.

Créée en 1974, la Jica a pour mission de mettre en œuvre la coopération bilatérale et de contribuer au développement des pays bénéficiaires. Au Togo, la coopération japonaise a débuté en 1980. Dans le cadre de cette coopération bilatérale, le Togo bénéficie

de l'appui du Japon sur plusieurs projets à travers l'aide financière non-remboursable, le prêt concessionnel et la coopération technique.

La semaine de la coopération Togo-Japon a permis aux autorités des deux pays de faire le bilan de ces différents

projets. Ainsi les autorités togolaises et japonaises ont fait une tournée sur toute l'étendue du territoire pour voir l'état actuel des projets réalisés par le Japon et visiter les projets en cours. C'était également l'occasion pour le Japon de présenter ses différents domaines d'interventions

au Togo.

Au séminaire sur l'aide publique au développement du Japon au Togo, le représentant résident de la Jica en Côte d'Ivoire Tsutomu Iimura a réaffirmé l'engagement du Japon pour accompagner le processus de développement du Togo. « Nous sommes en train de discuter pour que le Japon puisse davantage mieux accompagner la population togolaise », a déclaré

Tsutomu Iimura.

Le Togo est invité à la 7ème Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (Ticad) qui aura lieu en août 2019.

Les autorités togolaises ont profité de ce séminaire pour présenter les grands projets du pays notamment le Plan national de Développement (PND).

F.T

## Projet de Filets sociaux et services de base (FSB) L'impact des transferts monétaires sur les conditions de vie des ménages bientôt évalué

Quel est l'impact des transferts monétaires sur les conditions de vie des populations ? L'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) se penche sur la question à travers une enquête actuellement en cours dans plusieurs localités du Togo. Cette enquête prendra fin le 19 novembre prochain et permettra de collecter des informations auprès des ménages des villages identifiés.

Dans le cadre du projet de Filets sociaux et services de base (FSB), 136 agents recenseurs ont été formés pour la collecte d'informations. A l'initiative de l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb) et de

l'INSEED, cette formation leur permettra d'identifier des ménages pauvres pour la mise en œuvre de la composante « transfert monétaire » du projet FSB. Sur le terrain depuis le 20 octobre dernier, ces agents vont parcourir 585 villages

identifiés à raison de 450 pour la Banque mondiale et 135 pour l'Etat.

Selon l'Anadeb, les enquêteurs vont collecter des informations sur l'éducation, la santé, la consommation alimentaire, le logement, les biens

durables, l'état d'activité et les caractéristiques sociodémographiques des ménages. Ils recueilleront également des informations sur les caractéristiques générales des localités et procéderont à la validation communautaire des listes des ménages les plus pauvres.

Les résultats de cette enquête vont permettre d'avoir des informations précises sur ces ménages. Après cette enquête,

le processus va se poursuivre pour aboutir aux transferts monétaires a indiqué Mme Véronique Dossou, Directrice de la planification et du suivi évaluation de l'Anadeb.

La composante « transfert monétaire » du projet FSB a pour objectif d'accroître le revenu et la consommation de 52 000 ménages à l'horizon 2020 et d'améliorer leur capacité à faire face aux chocs.

F.T

## Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement

# Sens et objectif de la Journée, le Togo pas en marge de la célébration

**Lancée en 2001 par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), la Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement est célébrée chaque année dans le monde entier le 10 novembre. Elle est l'occasion de rappeler au monde le mandat et l'engagement de l'Unesco pour la science. En 2018, la Journée dont le thème est « La science, un droit humain », est l'occasion de commémorer le 70<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, et particulièrement le droit à la science inscrit dans son article 27, ainsi que la recommandation concernant la science et les chercheurs scientifiques. Au niveau des pays, plusieurs ont renouvelé leur engagement de lever des fonds pour la science ; d'autres ont choisi la Journée mondiale pour lancer un nouveau programme de politique scientifique impliquant des institutions scientifiques, la société civile, des universités et des écoles.**

Depuis son institutionnalisation, la Journée mondiale de la science a généré des projets concrets et construit des passerelles entre la science et la société. Des partenaires comme les Commissions nationales de l'Unesco, des organisations intergouvernementales et non-gouvernementales, des institutions de recherche scientifique, des associations professionnelles, les médias, les écoles et les enseignants en sciences se sont engagés chaque année dans la célébration de la Journée mondiale de la science, contribuant ainsi à son succès. Les raisons qui ont conduit

à la célébration annuelle de la Journée mondiale de la science trouvent leurs racines dans le besoin d'établir un nouveau contrat social pour la science, qui rende compte de l'importance du rôle que la science et les scientifiques jouent dans la création de sociétés durables, et qui garantisse que les citoyens sont informés des développements en science, et responsabilisés pour prendre part à la science. En ce sens, la Journée mondiale de la science aide à montrer au grand public en quoi la science a sa place dans la vie quotidienne, et à le conduire à s'engager dans les débats sur ces questions.



promouvoir une science plus forte et de renforcer la culture scientifique au sein de nos sociétés. L'UNESCO appelle en outre les gouvernements, la société civile, le secteur privé ainsi que la communauté scientifique à adopter sans réserve les valeurs d'une science éthique et responsable, en mettant pleinement en

œuvre la Recommandation de l'UNESCO 2017 sur la science et les chercheurs scientifiques. Ensemble, nous devons également nous engager pour permettre un meilleur accès à l'éducation scientifique - en particulier pour les filles -, soutenir une science ouverte et encourager toutes les innovations susceptibles de faire avancer la recherche.

## Déclaration d'Audrey Azoulay, directrice générale de l'UNESCO pour la célébration en 2018

Cette Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement est l'occasion pour l'UNESCO d'appeler chacun être humain à faire valoir son droit fondamental à prendre part aux progrès

de la science et à en retirer les bénéfices. Ce droit est inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui célèbre cette année son 70<sup>e</sup> anniversaire. Il doit être une incitation à unir nos efforts afin de

## Lomé rassemble 1300 participants issus de 17 pays autour de la science

L'Université de Lomé a organisé, du 08 au 13 octobre 2018, la 18<sup>ème</sup> édition des journées scientifiques internationales. Cette rencontre de haut niveau

avait pour objectif de relancer le débat sur la question des recherches et les innovations pour l'atteinte des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). La thématique des journées scientifiques, a porté sur les Objectifs de développement durable. « Il a été question de voir quelles recherches et quelles innovations faut-il entreprendre pour que les pays africains, en particulier le Togo, puissent atteindre les 17 objectifs de développement durables d'ici

2030 », a affirmé le directeur de la Recherche et de l'innovation de l'Université de Lomé, professeur Essohanam Batchana.

Au total, huit (8) ateliers au cours de cet événement dans les domaines des recherches telles que les sciences de l'homme et de la société, les langues, les lettres et communications, la Biologie, les sciences d'ingénieur, les Mathématiques et chimie, les sciences de la Santé et bien d'autres.

## La recherche scientifique, la solution pour un développement



Table d'honneur des journées internationales scientifique de Lomé

Les pays en voie de développement ont besoin d'une recherche scientifique qui leur permette d'atteindre quatre types d'objectifs: connaître leur propre milieu: physique, biologique, humain ; leurs richesses et leurs faiblesses, leurs potentialités et leurs manques. Apprendre à valoriser ce qu'ils ont et ce qu'ils sont. La science réalisée par une société, par un peuple, peut révéler à ce peuple comment utiliser au mieux le milieu où il vit, dont il vit, sans en détruire les richesses, les potentialités, qu'il s'agisse de l'écosystème forestier équatorial (richesses alimentaires, énergétiques, médicales...), des divers écosystèmes aquatiques ou des connaissances, des

intelligences, pour adapter, voire pour créer, certaines technologies modernes. Acquérir, mettre au point, et pourquoi pas inventer des technologies en harmonie avec la culture des peuples concernés. Participer au progrès mondial des connaissances : ils auront ainsi accès, par eux-mêmes, à l'échange mondial des savoirs dont ils ont besoin pour leur propre développement. Ce quatrième objectif est tout particulièrement important. Cela étant, construire un système de recherche, est très long et très coûteux, et il est probable que, pour beaucoup de pays en développement, dont le Togo, cela ne se fera pas sans un appui sérieux des pays développés. Il existe déjà, essentiellement sous quatre

aspects:

1- La formation : des milliers de jeunes chercheurs sont formés chaque année dans les universités et dans les instituts européens, américains, soviétiques, etc. ; mais il reste à évaluer sur les résultats concrets de cet important travail.

2- Le financement d'instituts et d'équipes de recherche des pays du tiers-monde : des sommes non négligeables sont déversées par les Etats développés et par les institutions internationales, essentiellement sous la forme d'équipements de laboratoire ; là aussi, il faut s'interroger sur les motivations de cette aide et sur ce qui est fait de ce matériel.

3- La réalisation conjointe de programmes de recherche: des chercheurs, voire des équipes scientifiques, des pays développés travaillent en collaboration étroite avec des équipes scientifiques des pays du tiers-monde; malheureusement, c'est la forme la moins développée de l'appui international ; c'est pourtant la plus intéressante, la plus responsabilisante de part et d'autre.

4- La réalisation, par des équipes scientifiques des pays développés, de recherches autonomes : elles se déroulent dans les pays du tiers-monde, sur des sujets qui les intéressent, mais elles sont de la seule et complète responsabilité des pays développés. Menées avec l'accord des gouvernements des pays concernés, elles le sont sans l'accord des chercheurs locaux qui, souvent, ne sont même pas prévenus. On imagine les problèmes de relations, les frustrations que soulève cette façon de procéder, qui relève d'un paternalisme et d'un impérialisme encore très fréquents aujourd'hui.

Tout d'abord, donner aux chercheurs et aux techniciens africains de la recherche de bons statuts et des salaires corrects, voire privilégiés. Mettre en place des procédures de sélection à l'entrée dans les corps de la recherche, puis d'évaluation des recherches réalisées par chacun ; cela n'existe nulle part en Afrique noire francophone. Avant de

créer des structures nouvelles, profiter des structures existantes fonctionnant bien, qu'elles soient africaines ou étrangères, sans oublier les universités et les grandes écoles. Ensuite, la programmation scientifique des équipes et des instituts doit être établie et la réalisation contrôlée par les gouvernements africains. Pour qu'elles soient aussi réussies que possible, trois types de relations doivent être entretenus : les relations interafricaines, pour permettre d'éviter les répétitions inutiles et favoriser l'émergence d'une communauté scientifique véritable ; d'une façon plus générale, les relations entre les pays d'Afrique et les autres pays du tiers-monde ; enfin, les relations entre les institutions scientifiques africaines et les instituts et universités des pays développés, en particulier ceux auxquels sont rattachés les enseignants, les chercheurs et les ingénieurs en coopération. C'est là une garantie de qualité des coopérants et un engagement, pour les instituts du Nord, d'apporter les collaborations intellectuelles et financières indispensables. Avec tout l'intérêt que présente une coopération institutionnelle plutôt qu'individuelle. Enfin, les instituts africains qui fonctionnent bien doivent recevoir des moyens nationaux et internationaux leur permettant de devenir des lieux scientifiques reconnus et des lieux prioritaires de formation des jeunes Africains. Cela permettrait de freiner l'exode des futurs chercheurs, qui vont se former dans les pays du Nord, dans des matières en général très éloignées des réalités africaines, et de freiner aussi l'exode vers les pays développés de jeunes, qui se sentent très mal valorisés internationalement quand ils restent chez eux. Parmi d'autres actes concrets, la création en Afrique de prix scientifiques mondialement reconnus serait très incitative.

**Le monde diplomatique**  
**Alain Ruellan, ancien directeur général de l'institut français de recherche scientifique**

**Réalisé par Attipoe Edem Kodjo**

### Pharmacies de garde de Lomé du 12 au 19 / 11 / 2018

ETOILES	10 Av. N. Marche	22 21 88 47
AKOFA	Amoutivé	96 32 97 57
BON SAMARITAIN	BE	22 21 45 30
KPEHENOU	Bd H. - BOIGNY	22 21 32 24
DES APÔTRES	Akodessewa	22 27 11 98
HORIZON	Nyékonakpoè	22 20 42 42
AMITIE	SOTED	22 21 74 47
CAMPUS	Adewi	22 21 56 32
HÔPITAL	Face CHU-Tokoin	22 20 08 08
PROSPERITE	Bd Eyadéma	23 38 84 25
PEUPLE	Marché NUKAFU	22 26 84 22
LE JOURDAIN	Tokoin Wuiti	22 61 56 14
BAH	Hedzranawé	22 26 03 20
St PIERRE	Hedzranawe	22 26 19 73
MAWULE	Bè-Kpota	22 27 11 21
LE PROGRES	Ahadji kpota	22 35 86 55
CITE	Bd. du 30 Août	22 25 01 25
BESDA	Adidogomé	22 51 05 29
EPIPHANIA	ADIDOGOME	70 40 10 52
CONSEIL	Sagbado Logote	70 21 56 53
DU POINT E	Djidjilé	22 51 91 71
LE GALIEN	Adidoadin	22 51 71 71
VIGUEUR	AGBALEPEDOGAN	22 51 63 30
St JOSEPH	BE KLIKAME	22 25 74 65
NABINE	Agoè Anomé	93 36 26 26
VOLONTAS DEÏ	Avédji,	70 42 23 60
VITAFLORE	Agoè Vakposito	70 40 22 86
SATIS	Agoè-Logopé	70 44 85 17
St ESPRIT	Agoè-Nyivé Kégué	70 40 29 06
St MICHEL	Agoenyivé	22517022
EXCELLENCE	AgoeDemakpoe	225177 87
VITAS	Agoè Assiyéyé	22 25 63 43
HYGEA	Baguida	99 27 36 36
LE DESTIN	Baguida	70 41 15 41

### Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigeria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

### Les bons plans et les bonnes adresses

#### COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51  
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)  
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96  
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68  
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

#### OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20  
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11  
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

#### SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77  
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37  
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77  
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01  
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68  
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116  
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat  
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

#### OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30  
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63  
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

#### MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30  
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19  
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72  
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60  
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28  
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

#### AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)  
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel  
 Communication, Location d'espaces  
 Conseils, Wedding Planner et Décoration  
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54  
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers  
 AG Partners: Sise à Cassablanca  
 www.couleurafrique.com

#### SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB  
 RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)  
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ  
 (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

#### FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)  
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)  
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

#### DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19  
 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90  
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30  
 COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75  
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87  
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

#### AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)  
 Tél: 22 40 04 99

### Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?  
 Plus de soucis, contactez:  
**Africa Translate Consulting.**  
 Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43  
 E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



### Photo du jour



Légendez et commentez cette photo

### Méditation

Deux jeunes filles sont rentrées d'une réunion portant des vêtements qui mettent à nu les parties intimes de leur corps.

Voici ce qu'un sage qui les a rencontrées leur a dit : Il les a regardées attentivement pendant un temps et puis il a dit quelque chose qu'elles ne pourront jamais oublier dans leur vie. Il les regarda droit dans les yeux et dit : "Mesdames, tout ce que Dieu fait précieux dans ce monde est bien couvert et difficile à voir, trouver ou obtenir. 1. Où trouve-t-on les diamants ? Au plus profond de la terre, couvert et protégé. 2. Où trouve-t-on des perles ? Au fond au fond de l'océan, couvert et protégé dans une belle coquille. 3. Où trouve-t-on de l'or ? Chemin vers le bas dans la mine, recouvert de couches de roche et pour l'obtenir, vous devez travailler dur et creuser plus profond pour l'obtenir. Il les regardait avec un air plus sérieux et dit ; "Votre corps est sacré et unique » Vous êtes bien plus précieuses que l'or, des diamants et des perles, et vous devriez être couvertes aussi. Alors il a ajouté

que, si vous gardez vos minerais précieux comme l'or, le diamant et des perles, profondément couverts, une organisation de l'exploitation minière de bonne réputation avec la machinerie requise va descendre et y mener des années d'exploration extensive.

Tout d'abord, ils vont communiquer avec votre gouvernement (famille), signer des contrats professionnels (de mariage) et faire l'exploitation professionnellement (mariage civil/légal). Mais si vous laissez vos précieux minéraux découverts sur la surface de la terre, vous attirerez toujours beaucoup de mineurs illégaux à venir vous exploiter illégalement. Tout le monde sera là juste pour ramasser leurs instruments bruts et juste avoir une fouille sur vous librement comme ça. Gardez vos corps profondément couverts afin d'inviter les mineurs professionnels pour vous courir après. Encourageons toutes nos épouses, les âmes et les filles à bien s'habiller et surtout décentement !

## Littérature / Etats-Unis

## Michelle Obama dévoile ses plus intimes secrets

Michelle Obama, la femme de l'ex-président Barack Obama, a publié ses mémoires intitulés « *Becoming (Devenir en français)* », le 13 novembre dernier. Elle y livre certains des détails les plus intimes sur sa vie de jeune fille, de femme, d'épouse et de mère.



Michelle Obama

L'ouvrage de plus 400 pages, qui est sorti dans une vingtaine de langues est présenté comme un livre intime, dans lequel Michelle Obama, soumise au droit de réserve durant la présidence de son mari à la Maison Blanche, se lâche et lève le voile sur certains aspects très personnels de sa vie.

Son amie Oprah Winfrey, présentatrice et productrice TV, a écrit sur son compte twitter, « dès les premières pages de "Becoming", j'ai su que je voulais que tout le monde le lise ». La femme de Barack Obama se livre entre autres sur sa fausse couche, confie avoir eu recours à la fécondation

in vitro qui lui a permis d'avoir ses deux filles, Malia, âgée de 20 ans, et Sasha âgée de 17 ans. Des extraits témoignent également de son dégoût pour Donald Trump. Michelle Obama n'a pas digéré que l'actuel président cherche à semer le doute sur les origines de son mari, et mette ainsi toute sa famille en danger.

Selon la Radio France internationale, de nombreuses personnes s'arrachent les billets pour de conférences de Michelle Obama programmées aux Etats-Unis, et son éditeur espère bien réaliser le carton de l'année.

N.E.

## Littérature / Côte d'Ivoire

## Le romancier ivoirien Gauz sacré Prix Ivoire 2018

Le jury présidé par la dramaturge et romancière Were Were- Liking a décerné, le 10 novembre dernier le prix à Gauz devant cinq autres finalistes à Abidjan-Riviera, à l'Eden Golf hôtel. C'est grâce à son roman « *Camarade Papa* » que Gauz a remporté ce Prix littéraire.

L'ouvrage de Gauz aborde d'une façon particulière l'histoire de la colonisation comme on ne l'a jamais lue. Le roman de l'Ivoirien Gauz se résume comme suit : « En 1880, Un jeune homme, Dabilly, fuit la France et une carrière toute tracée à l'usine pour tenter l'aventure coloniale en Afrique. Dans une « Côte de l'Ivoire » désertée par l'armée française, quelques dirigeants de maisons de

l'envoient retrouver sa grand-mère et ses racines en Afrique, il croise les traces et les archives de son ancêtre.

Ces deux regards, celui du blanc sur l'Afrique et celui du noir sur l'Europe, offrent une histoire de la colonisation assez fascinante. Paru aux éditions Le Nouvel Attila, l'ouvrage « *Camarade Papa* » est constitué de 256 pages, est sorti le



Gauz

commerce négocient avec les tribus pour faire fructifier les échanges et établir de nouveaux comptoirs. Sur les pas de Dabilly, on découvre une terre presque inexplorée, ses légendes, ses pactes et ses rituels...

Un siècle plus tard, à Amsterdam, un gamin d'origine africaine raconte le monde postcolonial avec le vocabulaire de ses parents communistes. Lorsque ceux-ci

31 août 2018.

De son vrai nom Armand Patrick Gbaka-Bredé, Gauz est photographe, scénariste, et rédacteur en chef d'un journal économique satirique ivoirien. Il compte à son actif deux publications dont les romans « *Debout-payé* », publié en 2014 aux éditions Le Nouvel Attila et « *Camarade Papa* », publié dans la même maison d'édition.

Nadia Edodji

## Lire

« *L'arbre des possibles* » de Bernard Weber. Ed Albin Michel S.A. 2002 Pp 38-39

« ...Toujours drapée dans une tunique de fil d'or, elle porte deux pierres précieuses, un rubis couleur sang niché dans ses cheveux, et un saphir dans le creux de son nombril. Sur les lobes de ses oreilles et sur son cou, elle dépose trois gouttes de musc blanc agrémenté de bergamote. Ce parfum a été composé pour elle par une vieille esclave crétoise qu'elle a ramenée de l'un de ses voyages chez les

Barbares du Nord. Nout ne frappe jamais ses esclaves, sauf lorsqu'elles sont plus belles qu'elle. Ce qui est rare. Les serveurs attendent ses ordres. Lorsqu'elle parle, ses boucles d'oreilles scintillent comme la rosée; quand elle marche, ses bracelets de cheville tintent bruyamment. On lui amène son félin. Ce guépard baptisé Sambral ne vit que pour elle. Nout ne travaille pas, pour ne pas blesser ses mains. Nout est persuadée que le travail donne des rides et réduit considérablement l'espérance de vie. Nout ne mange pas, elle goûte. Nout ne respire

pas, elle vibre. Nout n'est pas qu'une femme. Nout est aussi un astre, au même titre que le Soleil et l'étoile du Berger.

D'auguste naissance (on la prétend fille du vent), Nout ne craint pourtant pas de se mêler à la plèbe, notamment pour jouer aux courses d'ornithorynques, le dimanche, dans la vallée du Nil. On peut voir Nout s'élaner hors de ses jardins. Les fleurs sur son passage exhalent leurs plus subtils parfums dans l'espoir d'attirer son attention.

En vain. Il peut arriver que Nout acquière des accessoires en cuir noir (pour céder, comme

elle dit, à un « fantôme populaire », car Nout aime à entretenir un côté peuple), mais elle ne pousse pas la vulgarité jusqu'à les porter. À midi, Nout mange une pizza. Elle la choisit sans anchois, mais avec beaucoup de câpres, un peu d'origan, de la mozzarella de bufflonne, de l'huile piquante issue d'olives première pression à froid. La pâte en est obligatoirement cuite dans un four alimenté par du bois de santal, et le blé qui la compose a poussé au soleil, surtout pas en serre. La pizza est accompagnée d'une salade verte dont seul le cœur a été gardé (Nout déteste le

craquement sinistre des feuilles rigides contre ses molaires). La vinaigrette balsamique est évidemment servie à part, à la température du corps et parfumée de cumin. Nout ne marche pas, elle glisse, Nout ne parle pas, elle chante, Nout ne voit pas, elle observe, Nout n'écoute pas, elle comprend. De retour chez elle, Nout joue parfois d'un luth. Elle caresse l'instrument de ses longs doigts graciles aux ongles démesurés. Et l'on prétend que ceux qui entendent Nout à son luth ressentent des effets similaires à ceux de l'ivresse des profondeurs... »

**Tournoi U20 de l'UFOA B 2018**

# Le tirage au sort n'a pas été clément avec la sélection togolaise

Le tirage au sort du tournoi des équipes nationales des moins de vingt ans de la zone B de l'UFOA l'édition 2018 a eu lieu lundi 12 novembre dernier à Lomé. Cette séance de travail s'est déroulée en présence du secrétaire général de l'UFOA Aka Malan et du président de Fédération togolaise de football (FTF), Guy Kossi Akpovi.

Au total 07 pays de zone sont concernés par ce tirage au sort. Il s'agit notamment la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Bénin, le Burkina Faso, le Niger, le Nigeria et le Togo.

Pour cette compétition qui se déroulera du 06 au 16 décembre prochain, les

résultats des combinaisons à l'issue de ce tirage au sort place le Togo dans le groupe A avec le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et du Sénégal. Le groupe B pour sa part est composé du Nigeria, du Bénin, du Ghana, et du Niger.

A première vue, on pourrait

tenter malheureusement de dire que le sort n'a pas été clément avec les U20 du Togo. Mais à l'analyse, on se rend compte qu'aucun des deux groupes n'est facile. Il faudra ainsi batailler dur pour espérer sortir de la phase des poules. Les poulains de Ekouevi Ayivi ouvrent pour leur



part le bal le 06 décembre prochain au stade municipal de Lomé contre

la Côte d'Ivoire

**Justin A.**

**FIBA 3x3 Africa Cup**

# Le Togo remporte une médaille de Bronze

La deuxième édition de la Coupe d'Afrique des nations de basket-ball 3x3 ou FIBA 3x3 Africa Cup a pris fin dimanche dernier à Lomé. Chez les hommes, la compétition a été remportée par la Côte d'Ivoire (hommes) et chez les dames par le Mali.



Photo des équipes vainqueures

Pour mettre la main sur son premier sacre continental, les Ivoiriens se sont appuyé sur Cheik Tidiane Traoré. Le meneur de

l'équipe a totalisé 22 points dans le tournoi. Il figure également dans le meilleur trio des meilleurs joueurs de la compétition avec

l'Ougandais Tony Drileba et Abdul Yahaya. Ce dernier, Nigérien de nationalité a été aussi le meilleur marqueur du tournoi avec 35 points.

Chez les dames, c'est le deuxième sacre d'affilée du Mali. Grâce notamment à Djeneba Ndiaye, MVP et meilleur en rapport du score de

son équipe. Elle figure également dans le meilleur trio du tournoi avec Ginete Mfutila de la RD Congo et Elise Afetse qui a guidé le Togo vers la médaille de Bronze.

Au classement général, le Nigeria a marqué le plus grand nombre de points sur les trois jours avec 36 réalisations. La médaille d'or du concours de shoot-out est revenue au Malien N'Faly Kanoute. Celui-ci est suivi par l'Ougandais Sarah Ageno et l'Égyptienne Rana Abdelfattah.

**La rédaction**

**Prolongement exceptionnel du recensement**

**Suite de la page 3**

# La Ceni s'exécute et prend des dispositions pratiques



Professeur Kodjona Kadanga, président de la Ceni

...de la facilitation exceptionnellement, le dans la crise togolaise. pays sera constitué en une Pour cette occasion, seule zone.

Dans un communiqué lu sur la Télévision Togolaise (TVT) le lundi dernier, la Ceni invitait les opérateurs de saisie et les agents de recensement dans leur ensemble à rejoindre leurs postes selon une répartition circonstancielle affichée au siège de la Ceni, dans ses démembrements et qui circulait sur les réseaux sociaux. Ils sont tenus d'y être au plus tard le mercredi 14 novembre pour « le conditionnement des kits et leur déploiement dans les centres de recensement avant le

vendredi, premier jour du rattrapage ».

Il est d'ailleurs précisé que les absents seront considérés comme démissionnaires et seront immédiatement remplacés. Donc, des compatriotes qui pour une raison ou une autre (respect de l'appel au boycott lancé par la Coalition, programme chargé en semaine, indisponibilité, manque d'information etc...), ne se sont pas fait enrôler, ont l'occasion ultime pour le faire. Après cela, ce sera

impossible.

Dans leur communiqué, les chefs d'Etat ont clairement fait savoir que les trois jours seront choisis « sans préjudice de la date du 20 décembre ». Autrement dit, ce rattrapage qui est sur le point d'être organisé, ne doit pas empêcher la tenue des élections le 20 décembre 2018. Ceux qui prêteront encore attention à un quelconque mot d'ordre de boycott, auront décidé de s'exclure volontairement.

**Edem Dadzie**

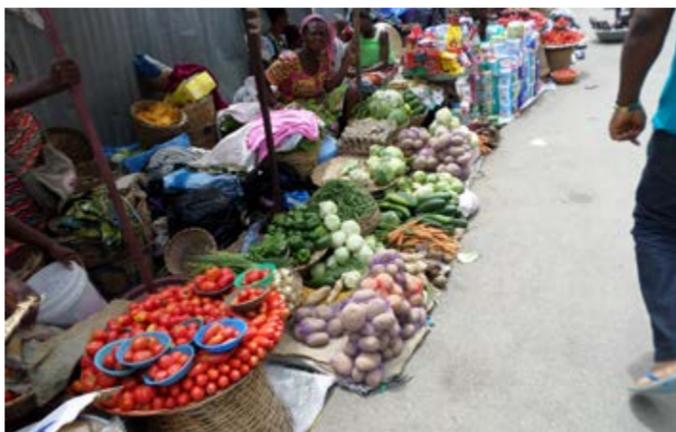
## Commerce

## Des opératrices économiques mieux outillées

**Une cinquantaine de femmes commerçantes et opératrices économiques des régions Maritime, Plateaux et Centrale, ont bénéficié d'une formation sur la gestion des activités génératrices de revenus (AGR) le jeudi 08 et vendredi 09 novembre 2018 à l'hôtel le Berceau à Notsé. Cette formation a été initiée par le ministère en charge du Commerce et de la Promotion du Secteur privé. Elle a pour objectif d'outiller les femmes sur les méthodes techniques de rentabilité des activités génératrices de revenus.**

La mise en place d'une activité génératrice de revenus (AGR) est souvent envisagée à l'échelle d'un microprojet personnel ou collectif. Il s'agit d'une opportunité pour le renforcement sur le long terme des

moyens d'existence d'un individu ou de sa famille. Une AGR permet aussi de contribuer à la pérennité financière de structures sociales. Plusieurs exposés et présentations des experts du Secrétariat de mise en œuvre du cadre



Etalage de marchandises (Archive)

intégré renforcé (Smocir) et de la Délégation à l'organisation du secteur informel (Dosi) ont meublé les débats, notamment sur le Programme cadre intégré renforcé (Cir), les éléments généraux pour la compréhension, la mise en œuvre et la viabilité d'une AGR, la gestion d'une AGR: comptabilité - fiscalité et Calcul des coûts etc. Cette formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme

cadre intégré renforcé au Togo, en l'occurrence le Projet de durabilité et de renforcement des capacités commerciales de l'anacarde et du karité (Prodak) au titre de la seconde composante du projet de durabilité des acquis du programme Cadre intégré renforcé (Cir) au Togo. « Cet atelier s'inscrit dans la poursuite des différentes réformes entreprises par les autorités de notre

pays pour faciliter et encourager la gestion des activités de production, de commercialisation et d'exportation des produits togolais afin d'améliorer de façon rapide et tangible la vie des concitoyens dans notre pays », a indiqué M. Douti Lamboni, attaché de cabinet, représentant de la ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur privé.

A l'issue de la formation, les participantes sont conviées à, une meilleure maîtrise de la gestion de leurs activités, et à une meilleure tenue d'un tableau de bord associatif: nombre d'opérations, nombre de femmes, motivations payées, production réalisée, ventes réalisées, résultat et marge.

**Attipoe Edem Kodjo**

## Cartes nationales d'identité

### 72 heures à 5 jours maximum pour avoir ce « sésame national »

**Grâce aux journées « Administration rapide de proximité », près de 5000 Togolais dans les Régions Maritime et Centrale vont pouvoir se faire établir et délivrer la carte nationale d'identité en un temps record. L'opération a débuté, le 12 novembre dernier à Tsévié (35 km au Nord de Lomé).**

Pendant dix-huit (18) jours cinq mille (5000) cartes d'identités seront délivrées aux populations des régions Maritime et Centrale par le ministère de la Sécurité et de la Protection civile, à travers des unités mobiles déployées dans les deux régions. Ceci en un temps

record de 72 heures à 5 jours maximum.

Ces opérations visent, entre autres, à informer les usagers sur les circuits, formalités et procédures de traitement et de délivrance des actes et documents administratifs, à rapprocher

l'administration de l'utilisateur, à désengorger les dossiers en souffrance dans les administrations. « Cette opportunité offerte permettra de répondre aux difficultés éprouvées par certains concitoyens dans l'obtention de ce document », a souligné le ministre de la Sécurité et



Un citoyen se fait délivrer sa carte nationale d'identité

de la Protection civile, le général de Brigade, Yark Damehame. Initiée par le gouvernement togolais, l'opération « administration rapide de proximité » qui prend fin

le 1er décembre prochain, est soutenue depuis 2010 par le Programme des Nations-unies pour le développement (Pnud).

**Nadia Edodji**

## Tentative d'évasion à la prison civile de Kpalimé

### Arrestation d'environ 100 prisonniers en fuite

**Quelques 100 prisonniers détenus à la prison civile de Kpalimé (environ 120 km au nord de Lomé), ont été arrêtés le dimanche 11 novembre 2018, après une tentative d'évasion qui a échoué.**

Des informations recueillies le dimanche dernier après-midi, font état du retentissement des bruits de la sirène de la prison civile de Kpalimé. Interrogés sur le sujet, certains riverains ont confirmé cette information, ajoutant qu'ils ont entendu également des coups de feu provenant de l'intérieur de la prison.

Certaines personnes nous ont également signalés la présence des forces de l'ordre et de sécurité dans

les périmètres de la prison civile et dans certaines artères de la ville de Kpalimé pendant le weekend.

« Ce qui s'est passé dans la soirée de samedi dernier nous a tellement fait peur, au point que ma fille et moi, avons fermé rapidement notre boutique et sommes rentrés à la maison », a confié une dame ce lundi matin à l'Agence TOGO24.

Selon Hermann Mazamaesso Gomina, le régisseur de la prison

civile de Kpalimé, Il y a eu en effet une tentative d'évasion qui a échoué. « Dans la soirée du samedi 10 novembre au dimanche matin 11 novembre 2018, un détenu "mal intentionné" (meneur) qui a monté les autres détenus, ont créé de la zizanie, de la terreur, de la violence et du désordre dans la prison civile de Kpalimé dans le but d'escalader les murs de leurs quartiers pour s'évader de la prison. C'est ce qui s'est passé

essentiellement. Donc, il y a eu une sorte de rébellion avec tentative aussi d'évasion », a-t-il déclaré. La prison civile de Kpalimé est la première prison civile moderne et modèle au Togo, qui répond aux standards internationaux. Démarrés depuis 2013, les travaux de construction de cette prison se sont achevés, avec la réception provisoire de celle-ci le 30 décembre 2015. Elle est devenue opérationnelle depuis le 21 septembre 2016

et a été inaugurée le 30 août 2017.

Elle compte au jour d'aujourd'hui, au total : 318 prisonniers dont 144 condamnés, 165 prévenus, 08 femmes et 01 enfant. Etant une prison moderne, chaque quartier de la prison civile de Kpalimé dispose des réfectoires où se trouvent des bancs et des tables sur lesquels s'assoient et mangent les prisonniers.

**Avec Togo24**



## OFFRE PUBLIQUE DE VENTE D' ACTIONS

**SOUSCRIPTION**  
du 29 Oct. au 16 Nov. 2018  
avec possibilité de clôture anticipée

**13 883 006**  
**actions**

**PRIX DE L'ACTION**  
**4 100 FCFA**

**Devenez actionnaire d'Oragroup**  
et participez au développement de l'Afrique

Arrangeur-Co-Chef de file



Co-Chef de file



### SYNDICAT DE PLACEMENT

BOA CAPITALSECURITIES – AFRICABOURSE – BIBE FINANCE & SECURITIES – SGI BENIN – BSIC CAPITAL – SBIF – AFRICAINE DE BOURSE – ATLANTIQUE FINANCE –  
NSIA FINANCES – BICI BOURSE – BNI FINANCES – MAC AFICAN SGI – EDC INVESTMENT CORPORATION – SGI HUDSON & Cie – SGI PHOENIX CAPITAL  
MANAGEMENT – SGI CORIS BOURSE – SOGEBOURSE – SGI MALI – SGI NIGER – CGF BOURSE – IMPAXIS SECURITIES – SGI TOGO – EVEREST FINANCE – ABCO  
BOURSE – AGI – BRIDGE SECURITIES – SIRUS CAPITAL – UNITED CAPITAL FOR AFRICA

Cette opération a été autorisée par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) et enregistrée sous le visa n°0A/18-01.